

## Mobilisation du territoire : Réduisons nos déchets !

*Préval encourage les initiatives locales et fait appel aux compétences du territoire en lançant 2 appels à projets.*



### **Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

Un axe de travail prioritaire pour Préval est de mobiliser le territoire pour réduire les déchets à la source et faire naître des projets d'économie circulaire.

Les enjeux de la réduction des déchets sont multiples :

- Economiser les matières premières épuisables et réduire notre consommation de ressources,
- Limiter les impacts sur l'environnement et la santé,
- Maîtriser les coûts de collecte et traitement des déchets.

### **2 appels à projets lancés**

Les **thématiques concernées** sont le réemploi / réutilisation / réparation, la promotion des produits durables, le « faire soi-même », la consommation responsable, la réduction du gaspillage alimentaire, la gestion autonome des déchets verts ou encore le compostage.

#### **→ Proposez une animation / un stand**

Préval invite le territoire à partager son savoir-faire sur des thématiques de réduction des déchets. Une programmation 2021 "Et si on adoptait le (presque) zéro déchet ?" sera déployée sur le territoire avec des ateliers d'initiation, des stands, des conférences...

*Exemples d'animations 2020 : conception de lingettes démaquillantes, de charlottes en tissu pour saladier (cf. photo ci-dessus), mobilier en palettes...*

#### **→ Une idée pour réduire les déchets ? Préval finance en partie votre projet !**

L'objectif est de développer des dispositifs durables pour la réduction des déchets. Par exemple, l'année dernière, Doubs Terre de Trail s'est équipé de jalonnets réutilisables pour remplacer la rubalise !

Le gain de cet appel à projets est un soutien financier à hauteur de 50 % du coût global du projet, avec un plafond maximal de 5 000€.

Appel à projets ouvert aux communes et communautés de communes, acteurs associatifs, structures coopératives (dont SCIC et SCOP), structures de l'insertion par l'activité économique, entreprises commerciales disposant de l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale.

Pour les 2 appels à projets, la date limite de dépôt des dossiers est le **18 décembre 2020**

**Plus d'infos sur [www.preval.fr](http://www.preval.fr)**